

Enquête publique SEPE des Lunaires à Gruey-lès-Surance

Synthèse des observations

1. portées sur le registre papier

Avis négatif Avis favorable Proposition Contre-proposition ® : observation modérée **Collectif**

N°	Identité	Avis	Commentaire
1	M. Mme CORNU	F	De Gruey-lès Surance Avis favorable
2	Mme THÉBAUD	F	De Gruey-lès Surance Est tout à fait d'accord
3	Francine RIBEL	F	De Gruey-lès Surance Très bon projet
4	Thierry GERBERON	F	De Gruey-lès Surance Veut profiter de l'émergie éolienne
5	Catherine CABLEY	F	De Vioménil, commune voisine Souhaite que les espèces aviaires mentionnées soient réellement prises en compte et que le suivi ornithologique soit effectif et communiqué aux associations.
6	Velyne VOLLE	N	De Gruey-lès-Surance Est pessimiste sur la valeur de la consultation et sur les retombées fiscales.
7	Anne-Marie VIARD		De Gruey-lès-Surance Inquiète pour les nuisances sonores.

2. annexées au registre papier

Avis négatif Avis favorable Proposition Contre-proposition ® : observation modérée **Collectif**

N°	Identité	Avis	Commentaire
8	M. et Mme BEZANCON	N	De Gruey-lès-Surance Opposés au projet, pour la destruction du paysage et la réduction des terres agricoles. S'oppose au transport par la voie communale « du Gros-Chêne
9	Fabien THIETRY		De Attigny, commune voisine Demande à ce que les deux projets voisins H2air et Opale EN soient l'objet d'une réflexion commune pour les conséquences induites, que les collectivités soient à nouveau consultées après les changements de municipalités, que la forêt de Darney soit prise en compte. S'interroge sur l'autorisation « exceptionnelle » accordée par l'autorité militaire (lobby,

			fermeture annoncée de la B.A. de Luxeuil ?) S'interroge sur la provision de 50 000€ pour le démantèlement dans 20 années qui coûterait 300 000 €. Les travaux seront-ils à la charge de la commune en cas de défaillance de l'opérateur ? En Picardie, H2air exploite le parc « Les Coquelicots » : outre qu'il divise les familles pour l'indemnisation, il est situé près des villages, des sites de mémoire
10	Michel HEINRICH	F	Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales. Copie de l'observation dématérialisée N° 56 Avis favorable
11	Michel FOURNIER	F	Maire de Les Voivres Communauté s'Agglomération d'Épinal Copie de D 139 Avis favorable

3. portées sur le **registre dématérialisé**

Avis négatif **Avis favorable** **Proposition** **Contre-proposition** ® : observation modérée **Collectif**

N°	Identité	Avis	Commentaire
1	Frédéric DENNINGER	F	Pour la transition énergétique. Dommage entreprise extérieure au territoire !
2	Sébastien HUMBERT RN des Vosges	N	(RN des Vosges) Pollution visuelle, dangers sanitaires, escroquerie. Pertes immobilières et artificialisation des terrains. Bilan carbone désastreux, favorise le réchauffement climatique.
3	Bruno LAFONT	F	(Casagnoles, 30) Favorable pour une énergie décarbonée, la transition énergétique et la SEM.
4	Sabine Perona Colotti	F	(Vittel, 88) Favorable pour l'environnement en plus de l'esthétique.
5	Marion DENNINGER	F	(Cheniménil, 88) Sérieux, urgent pour la planète.
6	?	F	Formidable opportunité pour le territoire et la transition énergétique.
7	Jérémy SCHILD	F	BET Venatech : dynamique territoriale, respect des exigences légales fortes
8	Pierre FRANÇOIS	N	Arnaque du siècle : pollution, bétonisation, biodiversité.
9	Alain DUMET	N	Pollution sonore, visuelle, bétonisation
10	Judy BÉKINK	N	(Ambiéwillers, 70) Inquiète pour la sécurité aérienne concernant la B.A. de Luxeuil.
11	?	F	Enjeux territoriaux, environnementaux. Atouts de la SEM. Pour les énergies renouvelables
12	Justine THERIEN	F	Inconvénients dérisoires pour de tels enjeux territoriaux et environnementaux
13		F	Beau projet pour le territoire.
14	J-M SASSOLAS	F	Travaille sur le projet Opale EN à Ambiewillers (5 éoliennes). Démarche vertueuse pour les collectivités.
15	?	N	S'oppose au fléau écologique que constituent les éoliennes par la pollution (métaux rares, radioactivité, béton) qui provoque leucémies et cancers et ne sont pas recyclables.

16	Jacques CHAUDY	F	Projet intéressant pour la transition, la sauvegarde de l'espèce humaine. Inconvénients mineurs par rapport d'autant qu'il a recours à des éoliennes citoyennes
17	?	N	Regrette le passage en force honteux qui ne consulte pas la population.
18	?	F	Très beau projet pour le territoire, la transition énergétique et les citoyens. Projet pertinent et citoyen
19	Marc KIPPEURT	N	Élément perturbateur pour le milieu forestier et le château d'eau naturel que constitue la zone
20	?	F	Oui à ce projet citoyen, moderne, pour le développement durable du territoire
21	?	F	Totalement favorable pour le territoire et l'atteinte de l'autonomie énergétique.
22	?	F	Projet exemplaire pour la santé (éloignement, acoustique), la biodiversité par les mesures envisagées, l'emprise au sol, l'intégration paysagère, l'économie locale, le volet citoyen, l'environnement (critiques infondées).
23	?	F	Il est temps que le projet voie le jour (environnement, transition énergétique, tourisme)
24	Yves Melin Collectif Vosges Horizon durable	N	H2air est plus un BET qu'exploitant qui a créé une société écran au capital de 1 €, capital dérisoire ! Les éoliennes citoyennes sont un moyen pour acheter l'acceptabilité. L'approvisionnement pour 20 000 foyers/an n'est pas réaliste, mais le projet est « gourmand » : 8 éoliennes de 4 MW maximum chacune. Le projet est annoncé pour 20 ans, mais vu la tendance actuelle du « repowering », il va durer bien plus. Pour quel loyer aux partenaires, quelles retombées fiscales ? Quid du raccordement au poste-source de Bains-les-Bains ? Aucune retombée en matière d'emploi car le matériel et mes monteurs sont étrangers ! Le démantèlement coûte bien plus que les 50 000 € réglementaires. Des mesures compensatoires chiches, dérisoires. Une communication minimale pour ne pas effaroucher la population. Des avis favorables arrachés à l'Armée de l'Air, à l'UDAP des Vosges. Une co-visibilité avec les parcs voisins sous-évaluée. Défiguration du paysage, écrasement, fort taux de mortalité pour l'avifaune et les chiroptères. Distance de 700 m réglementaire, mais insuffisante. Quid des infrasons ? Les nuisances sonores sont sous-évaluées. Impacts sur le prix de l'immobilier, sur le tourisme rural ou thermal, le dynamisme démographique de Gruey !
25	?	F	Développement des ENR indispensable et urgent !
26	Paul FILSER	N	De Strasbourg (67) s'interroge sur la valeur des observations « anonymes ». S'oppose pour les nuisances, le lobbying, l'impact sur notre patrimoine.
27	?	F	En faveur des atouts du territoire de Val de Vôge : ENR à valoriser pour le développement durable et la biodiversité.
28	Martine Cornevaux	F	De Bains-les Bains Très bonne initiative pour dynamiser le secteur.
29	Yves Melin		Doublon de l'observation 24
30	Bernadette Kaars	N	De Lys Haut Layon (49). Riveraine d'un parc éolien, dont elle se dit victime, s'insurge contre les nuisances sonores, visuelles, le balisage lumineux. Joint une photo qui prouve la gêne. Alerte les propriétaires des parcelles de leur responsabilité pour la gêne occasionnée à autrui. Endettement.
31	?	F	Beau projet : maîtrisé avec une étude d'impact poussée, démantèlement abordé.

32	?	F	Oui pour la transition énergétique et la dynamique du territoire.
33	Anne PEREZ	N	De Saulnot (70) Opposition à cause de l'annulation du SRE, des impacts pour la commune, des nuisances sonores et lumineuses, de la mortalité de l'avifaune, la bétonisation des sols, la proximité des milieux naturels protégés comme la zone humide proche de l'E3, le peu de rentabilité de l'éolien et le bilan carbone. Projet rentable pour les seuls développeurs.
34	Étienne JACOB	N	Les éoliennes sont inutiles énergétiquement, dangereuses pour la biodiversité, peu rentables pour les collectivités et causes de l'effondrement de l'immobilier.
35	Hervé CAILLAUD	N	Dangers sanitaires prouvés. Distance de 500m insuffisante, nuisances (infra)sonores. L'environnement est très riche pour la biodiversité, l'avifaune, les espèces migratoires. Les photomontages ne sont pas réalistes et ne tiennent pas compte des autres parcs voisins. Aucun intérêt économique : emploi, tourisme, immobilier, risque lié au démantèlement. Risque pour l'environnement : le charbon suppléera l'éolien intermittent, problèmes liés au recyclage.
36	Michel Forterre)	F	Maire d'Avrainville 88 Projet réfléchi, respectueux du paysage. Ressource pour le territoire du SCoT
37	Maxime THIEBAUT	F	Bon projet pour l'économie et la transition énergétique du territoire.
38	Guillaume LEBLANC	N	Lorraine Association Nature propose le refus d'autorisation au projet pour la sauvegarde du Milan royal qui n'a pas été pris en compte par le bureau d'étude Biotope : l'association n'a pas été consultée ; le dossier montre plusieurs manquements graves comme l'absence d'étude alors que des couples sont identifiés à moins de 3 km ; l'espèce doit absolument être prise en compte avec des mesures ERC plus contraignantes. Le BET Biotope n'a pas réalisé d'étude complémentaire sur la fréquence de passage sur le futur lieu d'implantation. Des milans royaux sont devenus sédentaires sur la zone. Il s'agit de manquements graves. En cas d'acceptation, des mesures ERC doivent être mises en œuvre et les machines bridées de jour pendant la durée de reproduction voire d'hivernage avec un suivi sur 4 années.
39	?	N	Implantation trop proche du village ; perte de valeur de l'immobilier.
40	Swaantje KORN	N	De Gruy Stop aux éoliennes !
41	Guy CALIN	F	De Neufchâteau (88) Favorable au projet pour la transition écologique, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, pour les ressources apportées localement et l'intérêt général. Il répond en outre aux exigences réglementaires
42	Fabrice CHEBILLON	F	Agriculteur sur la commune voisine de Les Voivres, approuve le projet pour la production écologique d'électricité et son absence de nuisances sur l'agriculture et le paysage.
43	Thierry ABEL	F	Avis favorable et participation au financement participatif car moyen moins impactant que d'autres moyens de production. Les parcs existants ne démontrent pas d'effets rédhitoires.
44	Éric BALAY	N	De Hadigny-les-Verrières (88) s'oppose au projet pour l'intermittence de fonctionnement, l'impact

			proche de 0 pour la région, la distance insuffisante par rapport aux habitations, l'opacité du projet et les montages de sociétés écrans, le poids du lobby, la chute du patrimoine attendue, la corrélation entre les zones de pauvreté et les zones éoliennes.
45	?	N	Les éoliennes ne sont pas compatibles avec l'agriculture et même la santé des vaches
46	Nicolas THOMAS	N	De Grandrupt de Bains (88) Impact visuel important nuisible au tourisme vert ainsi qu'à la biodiversité
47	?	N	Impact sur l'immobilier dévalorisé en valeur et en qualité car défiguré.
48	?	F	Trouve le projet ambitieux qui participe bien à la transition énergétique.
49	?	F	Très bonne initiative, ambitieuse.
50	Loïc Espagnet	F	D'Amiens (80) Favorable au projet exemplaire par sa concertation, à la demande de la commune, par le soutien explicite des élus et des territoires. Pour le remplacement du nucléaire.
51	?	F	Favorable à l'éolien et à ce projet pour la cause de la transition énergétique.
52	?	F	Favorable au projet pour la transition énergétique et pour enrayer le réchauffement climatique tout en respectant l'environnement.
53	?	F	« aime »
54	?	N	L'énergie nucléaire, filière d'excellence française, est plus propre que l'éolien pour le CO ₂ généré par KW/h. Les pays européens abandonnent cette source d'énergie.
55	?	F	Favorable à ce projet ENR d'autant plus qu'il est ouvert à la participation citoyenne
56	Michel HEINRICH	F	Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales Le projet correspond aux objectifs de la politique énergétique locale définie dans le PCAET , dans la démarche de territoire à Energie positive pour la Croissance Verte et dans le PADD du SCoT. Le syndicat a identifié la zone comme favorable répondant aux enjeux de biodiversité et de paysage d'autant qu'il revêt un aspect citoyen. L'étude d'impact démontre son intégration dans l'entité paysagère et patrimoniale du territoire par ses mesures de suivi et de précaution.
57	Yilmaz ILHAN	F	Bonne opportunité pour la transition, le territoire et les générations futures.
58	?	F	Projet ambitieux pour des retombées financières pour la commune. Favorable pour l'étude d'impact qui respecte faune, flore, riverains et paysage car elle a balayé l'ensemble des thématiques devant être abordées.
59	Pascal HEINTZ	N	De Hennezel (88), commune voisine de Gruey. Aberration absolue pour un paysage dont la virginité a été préservée jusqu'alors. L'éolien est une technique ringarde : le vent a été abandonné dans la marine, dans la meunerie. L'argument écologique est fallacieux : utilisation de béton, huiles, métaux. De plus, la zone est peu venteuse. Les risques pour la faune sont considérables d'autant que les études ne sont pas objectives. Qui va indemniser pour la perte de l'immobilier ? Projet avant tout financier !
60	Sylvia KIEFFER	N	Projet économique au détriment de l'environnement : catastrophe écologique par les déboisements nécessaires, l'utilisation de terres agricoles, la proximité de zones Natura 2000.

			Nuisances sonores, infrasons, champs électromagnétiques préjudiciables malgré les plaintes des riverains qui sont ignorées par mépris. Les infrasons sont sensibles au-delà des 500 m réglementaires. Une distance de 1500 m est recommandée surtout avec les puissances actuelles. Les nuisances sonores sont sous-évaluées à cause du lissage utilisé avec les moyennes. D'ailleurs les campagnes acoustiques sont faussées par le promoteur qui décide de la période. Les élus se font piéger par les retombées que les spéculateurs financiers leur font miroiter. Riveraine à 750 m d'une éolienne de 120 m de haut, S. KIEFFER vit l'enfer, les plaintes sont classées sans suite. Les enquêtes publiques sont faussées par la participation anonyme des promoteurs eux-mêmes. La perte de valeur des biens immobiliers est avérée, aggravée par des comportements de corruptions ou de concussions.
61	?	N	Pourquoi les éoliennes ne sont pas écologiques : 90 T à enfouir, 2.8 T de terres rares, 400l d'huile, 300 t acier, 1000 t à transporter, 1500 t de béton ferrailé
62	D'Habit Perrin Dominique	F	De Épinal (88) Favorable à l'éolien pour peu que l'installation respecte la distance d'avec les habitations. Encore mieux si l'électricité est injectée au plus près. Moyen écologique et intéressant par les retombées pour les collectivités.
63	?	N	Rejoint le collectif Vosges Horizon sur la pollution visuelle, les dangers pour l'avifaune. Le mieux serait d'oublier ce projet au pire sinon de déplacer l'éolienne E1 trop proche des habitations du hameau de Moscou
64	?	F	Énergie Partagée Favorable au projet pour son volet citoyen qui permettra l'implication des acteurs locaux au travers de la SEM.
65	?	F	Favorable à ce projet pour la transition écologique et le développement du territoire.
66	?	F	Le projet répond en tout point aux exigences d'un projet éolien. Pertinent, avec l'appui de la commune, partie prenante depuis l'origine. À concrétiser, il a un bel avenir.
67	?	F	Beau projet à encourager comme tout projet en faveur des ENR
68	Émilie THEROUIN	F	A participé à la balade découverte sur le site et se dit enthousiaste de voir le projet se concrétiser sur des parcelles communales et participer à l'autonomie énergétique des Vosges..
69	?	F	Très heureux de voir le projet enfin se concrétiser. Un plus pour Gruey !
70	?	N	Un projet insincère qui sera une source de nuisances pour la commune
71	Sylvain BALLAND	F	De Nancy (54) Favorable au projet pour la transition énergétique, le volet citoyen, une activité non délocalisable, qui va sensibiliser aux enjeux des ENR. Argument important des deux éoliennes citoyennes. La réduction de la consommation doit être mise en avant par les acteurs du projet.
72	Nicole JAUBERT	F	De Gruey Favorable au projet pas plus laid que l'enchevêtrement de câbles et pour des ENR
73	William GASCOUIN	N	S'oppose au projet pour sa destruction de l'environnement et des paysages. La production d'électricité est déjà décarbonée grâce au nucléaire et à l'hydroélectricité. Très couteuse pour le peu de productivité.

74	Robert DELECOURT	N	De Pouant (86) Opposé au projet pour son coût financier important, aucun emploi, aucune économie de CO ₂ , la pollution générée, la perte de l'immobilier, les risques pour la santé et la destruction des paysages.
75	Pascal HERY	N	De Monchy Humières (60) Opposé au projet pour les risques sanitaires à cause des nuisances sonores, de la pollution lors de sa fabrication (composants, radioactivité, sources de cancers, de son entretien ; de son influence sur le climat dans le sillage d'une éolienne, de la dépréciation immobilière, de l'effet stroboscopique, de l'importance au sol nécessaire à une éolienne, des dangers pour l'avifaune et les chiroptères, des perturbations sur les radars météorologiques et la télévision, du surcout et de la spéculation sur le prix de l'électricité supérieur au marché et enfin des aides financières importantes dénoncées par la Cour des Comptes.
76	Jean-Marc PILVEN	N	Dérangé de jour comme de nuit par les éoliennes.
77	?	/	Entouré par des parcs éoliens, juge que la distance de 500m est insuffisante . Ancien élu, attire l'attention sur la baisse des dotations en corrélation avec les revenus éoliens
78	?	N	L'éolien est inutile par rapport à l'hydroélectricité et au nucléaire sauf à enrichir les promoteurs Les sols sont définitivement condamnés alors que les machines ont une vie limitée. Ce sont les propriétaires setront responsables des ruines sur des terres stériles. La distance de 500 m est insuffisante.
79	Dominique GISSON	N	De Lacanau (33) Opposée à ce projet destructeur d'une zone naturelle : bétonisation, dangers pour la faune, risques d'incendie sans parler de la production intermittente.
80	Jean FRASNETTI	N	De Milhac de Nontron (24) Catastrophe « monumentale » condamnant l'entrée des Vosges.
81	Alain TONNAC	N	De Bretteville s/Ay(50) Pourquoi défigurer, imposer des nuisances ? Inutile et une catastrophe écologique et touristique.
82	Véronique LE BOUDOUIL	N	De Biarne (39) Contre
83	François VANNSON	F	Avis favorable du Conseil Départemental des Vosges pour la transition écologique, en soutien au SCoT des Vosges, pour les 2 éoliennes citoyennes, pour un équilibre entre les territoires et les retombées fiscales
84	Françoise HERVÉ	N	De Nancy (54). Opposée au gigantisme et au linéaire, à l'écrasement que va subir le village, qui va subir les nuisances sonores et sanitaires. L'orientation est préjudiciable à l'avifaune (Milan royal). L'Intervisibilité des projets éoliens proches va menacer l'identité du territoire.
85	?	N	Émilie THEROUIN (obs. 68) travaille pour H2air, élue EELV, elle soutient des énergies sales qui défigurent les paysages bucoliques au contraire du nucléaire et de l'hydroélectrique.
86	Alain BADIA	N	De Pompignac (33) Non aux éoliennes monstrueuses qui massacrent les paysages (bétonisation, accès...)
87	Bertrand DAVIDISART	N	Arnaque financière, énergétique qui ne fonctionne que 21% du temps.

88	Fabienne CHAPUIS	N	Escroquerie écologique, polluante, aux frais des citoyens et de l'avifaune
89		N	Dégradation des paysages, de l'écosystème, dangereux pour les êtres vivants et à leurs frais. Bilan énergétique, écologique et environnemental négatif, mauvais pour le cadre de vie et le tourisme.
90	Noël CRÉTIN	N	De Les Rousses (39) Catastrophe financière, paysagère, économique, environnemental , sanitaire pour le vivant, écologique (matériaux, démantèlement...)
91	Nathalie LEURENT	N	Stop aux éoliennes qui défigurent, sont dangereuses pour les hommes et la biodiversité.
92	Isabelle Fillonneau	N	De St Vincent Puymaufrais (85) Projet dispendieux, arguments fallacieux. Filière dénoncée par la Cour des Comptes et l'Ac. des Sciences. Aucun intérêt pour le pays, l'environnement, les habitants divisés appauvris. Mensonge d'état qui génère des profits scandaleux des promoteurs
93	?	F	Super projet : pas de GES, sans déchets toxiques, pas de pénurie et qui bénéficie d'une étude d'impact.
94	Bernard DURANTOU	N	De Ste Hermine (85) Opposé pour les risques et les paysages défigurés et pollués.
95	?	N	Polluantes, intermittentes, nuisances sonores, visuelles, dangereuses, très coûteuses
96	?	F	100% pour les Vosges vertes !
97	Julien REYDEL	F	De St Avertin (35) 100% favorable aux EnR, pour une énergie plus propre, relocalisée sur des territoires moins industrialisés. Projet d'avenir
98	Chloe VOTION	F	100% pour les EnR
99	?	F	Bel exemple d'un village responsable , moderne et dynamique.
100	Chloé DIDELOT	F	Beau projet responsable pour lutter contre les GES et une consommation responsable.
101	J-Michel SENECHAL	N	De Fontangy (21) Énergie intermittente à l'encontre de l'écologie dans l'intérêt des promoteurs.
102	Guillaume BLED	N	Non aux véroliennes écocides
103	Louis REYNE	N	De Lieuran Cabtières (34) Moratoire pour arrêter ces machines couteuses et inutiles
104	Josiane SICART	N	De Azeville (50) Appui scandaleux du gouvernement
105	?	F	Projet exemplaire de développement pour l'environnement vosgien.
106	Agathe ROFFIGNAC	N	De Les Cabarets (61) Non aux éoliennes inutiles, pollueuses, destructrices de l'environnement et qui déprécient l'immobilier. Honte aux maires
107	Claude GOUSSOT	N	De Neuilly-sur-Seine (92) Pour l'interdiction d'implantation de ces nuisances au profit de lobbies.
108	Ernst Georg DETGES	F	De Amiens (80) Défi pour notre siècle : énergie propre, sans être en concurrence avec une autre activité, pour la réorientation de notre économie, sans subventions, en créant des emplois. Peu de parcs éoliens dans les Vosges.
109	Éric CHAMBRIARD	N	De Paris 16 ^{ème} (75) Inutile et défigurant
110	Florence RUTH	F	Du secteur (88260) Énergie renouvelable sans GES ni pollution.
111	?	N	Pollution et dangers sanitaires par les terres rares, acoustiques par les infrasons

112	Franck GIRARD	N	De Antigny (85) Non aux éoliennes (santé, impacts paysagers).
113	Antoine CHONION	N	De St Étienne lès Remiremont (88) Paysage et Nature de la Campagne Vosgienne Projet fait dans un manque de concertation, inscrit dans une zone en voie de saturation par des projets voisins, qui va impacter le paysage, écraser le village et le soumettre aux nuisances sonores, déprécier l'immobilier, constituer un barrage pour l'avifaune
114	Norbert GEOFFROY	N	Désordre écologique (pollution et intermittence) et visuel en plus de la perte immobilière
115	Gilles MARTIN	N	De St Gorges-des-Agouts (17) Non au projet (économie nationale, biodiversité, qualité de vie et santé des riverains, dépréciation immobilière, pollution, intermittence, tourisme...)
116	Hubert BOUAN	N	De Saint-Juvat (22) Projet scandaleux basé sur des mensonges
117	Chantal FAYS	N	De Siaugues Ste-Marie (43) Destruction des paysages, de la biodiversité, sans utilité pour le CO ₂ , et dangereux pour la santé.
118	Francis BOUILLON	N	De Paris (75) Corruption, déni de démocratie, désastre financier, paysager, dangereuses pour les populations qu'elles divisent, pour la faune, intermittence de la production
119	J-Claude PLU	N	De Boiry Ste Rictrude (62) Catastrophe écologique et économique qui massacre les paysages et divise les familles.
120	?	F	Projet exemplaire pour la transition écologique
121	Gilles BRUNET	N	De Courtempierre (45) Témoignage personnel sur cette catastrophe écologique, nocive et économique grâce à des arguments fallacieux d'État.
122	Jacqueline Francastel	N	De Sallertaine (85) Destruction des paysages et de la diversité
123	Colette HERLIN	N	Opposée à cette catastrophe écologique, sanitaire et environnementale.
124	Éliane HOUILLON	F	D'Épinal (88) Prohèrent pour le site.
125	?	F	Beau projet en faveur de la transition énergétique.
126	?	F	Beau projet vers une énergie durable.
127	Claire LEROY	F	De Chambourg sur Indre (37) Convaincue de l'urgence d'un engagement pour une énergie durable comme ici.
128	Danny BERNON	N	De Billio (56) Inutiles car trop peu productives et non recyclables après 20 ans.
129	Éric JOUEN	N	De St-Vaast-la-Hougue (50) Inutiles, pour la décarbonatation, polluantes, aucun intérêt (matériel étranger, avantages abusifs de l'État)
130	J-Pierre KOLLHOFF	N	De Brux (86) Arnaque financée par les usagers de l'EDF
131	?	F	Excellent projet bien intégré au site
132		F	Projet citoyen et renouvelable.
133	Sébastien RAMTKE	F	Beau projet, bel exemple de participation locale.
134	J-Jacques MARCHAND	N	De Cranves-Sales (74) Indigné par cette « déchetterie éolienne » payée par les contribuables.
135	?	N	Non à ce massacre (pollution, intermittence) et au gaspillage des finances publiques.

136	Dominique EILAN	N	Désolation (santé, dépréciation, environnement, pollution) onéreuse et peu productive.
137	Martine MEISSONNIER		De Rabastens (81) Arrêt de cette farce antidémocratique qui détruit les campagnes.
138	Michel HEINRICH	F	Communauté d'Agglomération d'Épinal (88) En cohérence avec le PCAET et TEPCV pour des ressources offertes aux collectivités et à la participation citoyenne
139	Michel FOURNIER	F	Association des Maires Ruraux des Vosges Maire de Les Voivres, commune voisine Favorable au financement participatif. Projet qui répond au défi écologique et qui maîtrise l'impact environnemental par les mesures ERC
140	Guillaume MATTHAUS	F	De Nancy (54) Projet sain et abouti respectueux de la biodiversité, de la démocratie locale
141	Dominique LHUILLIER	N	De Pont du Bois (70) Hyperruralité = atout s'il n'est pas pollué.
142	Michel ROYER	N	De Paris 8 ^{ème} (75) Mode de transition inefficace et criminel dont il faudra rendre compte.
143	Marie-France PEYRONNET	N	Non aux éoliennes destructrices des sites alors que nous avons de l'électricité en excédent.
144	Pierre TULLE	N	De Yerres (91) Fausse bonne idée pour le bilan carbone, le contribuable, les riverains.
145	J-Luc VAN DRIESCHE		De Laurie (15) Sommet du scandale financier avec des friches industrielles à la clé que le propriétaire du terrain devra assumer.
146	Yves SIMON		De Larrey (21) Mensonge d'État qui participe au réchauffement climatique et vide les poches du citoyen.
147	?	N	En accord avec les arguments du collectif Vosges Horizon Durable.
148	Arnaud BUTANT	F	De Nancy (54) Projet bien pensé, en faveur de la transition énergétique.
149	Anne BRICARD	N	Désastre pour les villages, gouffre financier, production intermittente, et pas d'effet sur le bilan carbone.
150	?	F	Favorable Bilan positif
151	Lydie PRUNIER	F	De Gruyey Favorables et impatients
152	Noe IMPERADORI	F	De Dommartin (88) très favorable pour l'EnR et la participation citoyenne
153	?	F	Beau projet pour la transition énergétique
154	Flora CALLUNE	N	Projet écocide pour une production dérisoire et au prix du gaspillage d'argent public.
155	Laure KIPPEURT	F	D'Épinal (88) Projet concerté, citoyen, environnemental (ERC)
156		F	Réelle opportunité pour le territoire et la transition énergétique
157	Martine LAFROGNE	F	D'Épinal (88) Solution verte et d'utilité publique pour éviter le nucléaire
158	Anne GUILLEBAUD	F	Étude complète, aval de la population et des administrations
159	François LIENARD	F	Favorable
160	Élise LAUWERIERE	N	Lorraine Association Nature En charge de la Cigogne noire, n'a pas été consultée. Aurait indiqué un site de nidification sur le site . Signale des manquements graves de l'étude à ce sujet. Aucune

			mesure ERC correspondant. Acte délibéré . Demandons le refus ou une demande de dérogation de destruction d'espèces protégées et des mesures ERC fortes.
161	Antoine ?	F	Beau projet , belle opportunité pour la commune.
162	?	N	Écocide, polluant, inutile par l'intermittence du vent, vivable grâce aux subventions publiques. Mensonge d'État.
163	Jean-Pierre POIROT	F	De Fontenoy-le-Château (88) Valorisant pour le monde rural
16 4	Anthony MONTEMONT	F	De Remiremont (88) Favorable au projet pour les EnR, entreprise régionale et citoyenne.
165	Mickaël JACQUIER	F	D'Épinal (88) Opportunité pour le territoire, son économie, l'emploi.
166	J-François MICHEL	N	De Metz Association Saône-Lorraine Véritable suicide, mauvais pari sur l'avenir pour le territoire
167	Fabien BOULET	F	De Saint-Dizier (52) Projet bénéfique pour l'économie locale et l'environnement
168	Maëla PIRAUD	F	De Nancy (54) Production saine et écologique
169	Judy BEKINK	N	De Ambieville (70) Pitié envers les habitants dont la vie va être gâchée.
170	Philippe DEGREMONT	N	De Pont du Bois (70) Sauvegarde du Patrimoine et des Paysages Nord-Haut-Saônois Défavorable. Copie du courrier de Vosges Horizon Durable D 29
171	J-Luc TONNERIEUX	F	De Darnieulles (88) Oui aux EnR. Et le démantèlement des centrales ? Et l'immobilier autour ?
172	Marine ?	F	De M.& Moselle 54 Démarche moderne qui reste avec le solaire la seule alternative
173	?	F	Oui pour l'esthétique, l'énergie propre sans déchets.
174	Pascal CORRADINI	N	D'Épinal (88) Il serait plus responsable de réduire la consommation énergétique ou de revoir le projet par des éoliennes plus petites et plus basses vitesses de vent et revendre l'énergie à Enercoop pour les valeurs de l'ESS.
175	Dorian CARDOT	F	De Bayard-sur-Marne (52) Oui à ce projet profitable à tous en plus du volet citoyen, éloigné des habitations et pour la transition énergétique.
176	Yves MELIN	N	De Hadigny-les-Verrières (88) Dénonce le mirage « citoyen » qui pallie le désengagement de l'État et des banques et n'est qu'un leurre payé par l'utilisateur. Sélectionnons les vraies EnR et non les intermittentes.
177	J-François FLECK	F	De Nompattelize (88) pour Vosges Nature Environnement. Favorable à l'éolien qui permet de sortir de la dépendance des énergies fossiles mais après concertation, éloigné des forêts et des habitations et après étude d'impact indépendante. Rejoint les recommandations de la MRAe (suivi ornithologique, acoustique avec la participation d'un comité ad hoc. Favorable au partenariat citoyen
178	Augustin BARTHELEMY	F	Favorable à ce projet porté en accord avec la population et les collectivités, la preuve : la SEM, les retombées pour le territoire. Bien pour la transition énergétique.
179	J-Jacques GAULTIER	F	Favorable à condition de veiller aux mesures de protection de la biodiversité.
180	Amélie ?	F	Très bonne idée pour utiliser des Enr.

181	Mathieu DIDELOT	F	D'Épinal (88). Bravo pour ce projet par ce village qui œuvre pour l'environnement.
182	?	F	Favorable à ce projet qui ne gênera pas les habitants, pour les EnR
183	Jean ROTTNER	F	Région Grand Est Favorable à l'éolien pour les retombées en matière d'emploi, la dépendance des énergies fossiles, au projet tout en restant vigilant au cadre de vie des habitants, en cohérence avec les orientations du Scot surtout avec l'implication citoyenne.
184	Olivier VACHER	N	De Vaux Montreuil (089) Stop au massacre des paysages.
185	Frédéric DREVET	F	Maire de La Vôge-les-Bains Appuie le projet à l'étude depuis 15 ans pour les EnR. Projet citoyen, véritable opportunité pour le territoire.
186	Alicia COUTANT	F	Nécessaire pour la transition énergétique.
187	?	F	Beau projet en tenant compte des riverains, pour la transition énergétique
188	Erwan BOUMARD	F	Économie Partagée Acteur de la SEM Terr'EnR, appuie ce projet citoyen
189	J-Jacques GAULTIER		Doublon de l'observation 179